

LICENCE PROFESSIONNELLE ACTIVITÉ JURIDIQUE : MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS en contrat d'apprentissage RNCP 38862



NIVEAU
DE DIPLÔME
BAC+3



LES PERSPECTIVES
MÉTIERS

- Délégué mandataire judiciaire à la protection des majeurs
- Mandataire judiciaire à la protection des majeurs exerçant en qualité de préposé d'établissement hébergeant des majeurs
- Mandataire judiciaire à la protection des majeurs à titre individuel



OÙ EXERCER
L'ACTIVITÉ ?

- Associations tutélaires
- Unions départementales des associations familiales
- Services des majeurs protégés des hôpitaux
- Cabinet libéral



DURÉE DE
LA FORMATION

- 402 heures de formation



LES MISSIONS EN ENTREPRISE

(Liste de missions non exhaustive)

- Assistance dans la mise en œuvre des mesures de protection judiciaire (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice)
- Assistance dans l'accompagnement social, administratif et budgétaire du majeur protégé



LES ENSEIGNEMENTS
À L'UNIVERSITÉ

4 blocs :

- Appliquer le périmètre de la mesure de protection et ses obligations
- Adapter l'accompagnement de la personne protégée
- Agir en tant que professionnel de la protection juridique
- Approfondir ses savoirs professionnels



PRÉ-REQUIS DE
LA FORMATION

- Etre en capacité d'appréhender le droit et les problématiques sociales et médico-sociales
- S'intéresser à la problématique de la perte d'autonomie
- Avoir des dispositions d'esprit au développement ou au renforcement d'une conscience éthique
- Renseigner des capacités rédactionnelles

OÙ SUIVRE
cette formation ?



UFR DROIT, ÉCONOMIE ET
SCIENCES SOCIALES
50 avenue Jean Portalis
37200 Tours

université
de TOURS

Faculté de droit,
économie
& sciences sociale